



**Fiche d'inscription en langues vivantes obligatoires  
et options facultatives pour  
la PREMIERE ANNEE  
DU DIPLOME de l'IEP de Strasbourg  
Année 2018-2019**

*Ce document dûment complété est à renvoyer au service de scolarité de l'IEP (IEP service de la scolarité/ 47 avenue de la Forêt-Noire 67082 STRASBOURG cedex) conjointement à l'avis fiscal avant le **21 août 2018**, délai de rigueur.*

**Nom :**

**Prénom :**

**Numéro d'étudiant** (pour les personnes ayant déjà été inscrites à l'Université de Strasbourg) :

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel personnelle :**

**Adresse postale à utiliser pour toute correspondance :**

-----  
-----  
-----

À titre indicatif, le volume horaire des cours obligatoires de première année est de 27h par semaine.

**Choix des langues vivantes :**

Conformément au règlement des études de la première année du Diplôme de l'IEP, l'étudiant(e) doit choisir deux langues vivantes parmi les langues suivantes enseignées au sein de l'IEP : anglais, allemand, espagnol, italien et russe. Ces langues doivent avoir été pratiquées au lycée, elles seront appelées **LV1 et LV2 ou langues du diplôme**.

A l'IEP, seul le russe peut être étudié par les grands débutants en **langue vivante 3 facultative**. L'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien ne peuvent pas être étudiés à l'IEP par les grands débutants en langue vivante 3 facultative.

A titre dérogatoire, les étudiants ayant déjà étudié une autre langue au cours de leur scolarité peuvent la choisir au titre d'une langue vivante obligatoire. Les modalités sont précisées dans la

notice d'information disponible à l'adresse suivante : [Notice d'information sur les langues « rares » et la LV3.](#)

Le choix de classement entre LV1 et LV2 n'a pas d'importance dans la mesure où les coefficients sont les mêmes et que les groupes sont constitués, autant que possible, en fonction du niveau de l'étudiant(e).

- Langue vivante 1 : .....

- Langue vivante 2 : .....

### **Choix des options facultatives :**

L'étudiant(e) peut choisir une à trois options facultatives (cocher les options retenues) :

Bureautique

Mathématiques appliquées aux sciences sociales (cours de remise à niveau)

Troisième langue vivante. Il peut s'agir d'une des langues enseignées à l'IEP, ou d'une langue dite « rare » enseignée dans une autre composante de l'université (avant de vous inscrire en LV3, merci de vous référer à la notice d'information [sur ce lien](#)).

Langue vivante 3 (préciser la langue) : .....

à l'IEP

à la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg

à l'École de Management de Strasbourg

Préciser le nombre d'années d'études antérieures dans la langue demandée (si vous êtes grand débutant, indiquer 0) : .....

Note 1 : Dans le cas des options facultatives, seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte dans le calcul de la moyenne générale.

Note 2 : Les choix de LV1 et 2 sont définitifs. L'inscription pour les options facultatives sera à reconfirmer avant le **19 octobre 2018** lors de votre inscription pédagogique (inscription aux examens).

Fait à ..... Le .....

Signature de l'étudiant(e) :